

Synthèse du questionnaire aux responsables associatifs hauts-garonnais

L'état des lieux

- La Haute-Garonne compte entre 29 000 et 31 000 associations dans lesquelles s'investissent entre 270 000 et 290 000 bénévoles. Le Département a subventionné 3102 associations différentes depuis 2015, soit environ 11% du tissu associatif haut-garonnais, dans 23 politiques publiques, pour un montant annuel de plus de 23 Millions d'Euros en 2019.
- En session du 29 janvier 2020, le Conseil départemental a validé le lancement de la démarche de son ambition départementale au service de la Vie Associative "Réussir Ensemble - Associons-nous".
- 1- un travail de collecte de données statistiques nationales, régionales et départementales
- 2- Une grande consultation de mars à juillet 2020 auprès des haut.e.s-garonnais.e.s : une adhésion des haut.e.s-Garonnais.e.s à la démarche de consultation qui a recueilli plus de 1 200 réponses, à travers un questionnaire, un sondage et des entretiens qualitatifs

Cette présentation vise à offrir une photographie des associations dont les responsables ont accepté de répondre.

L'objectif est de mettre en lumière l'engagement bénévole et les motivations des personnes engagées au quotidien dans les services rendus aux populations, sur l'ensemble du territoire.

612 répondants – 44% de femmes et 56% d'hommes.

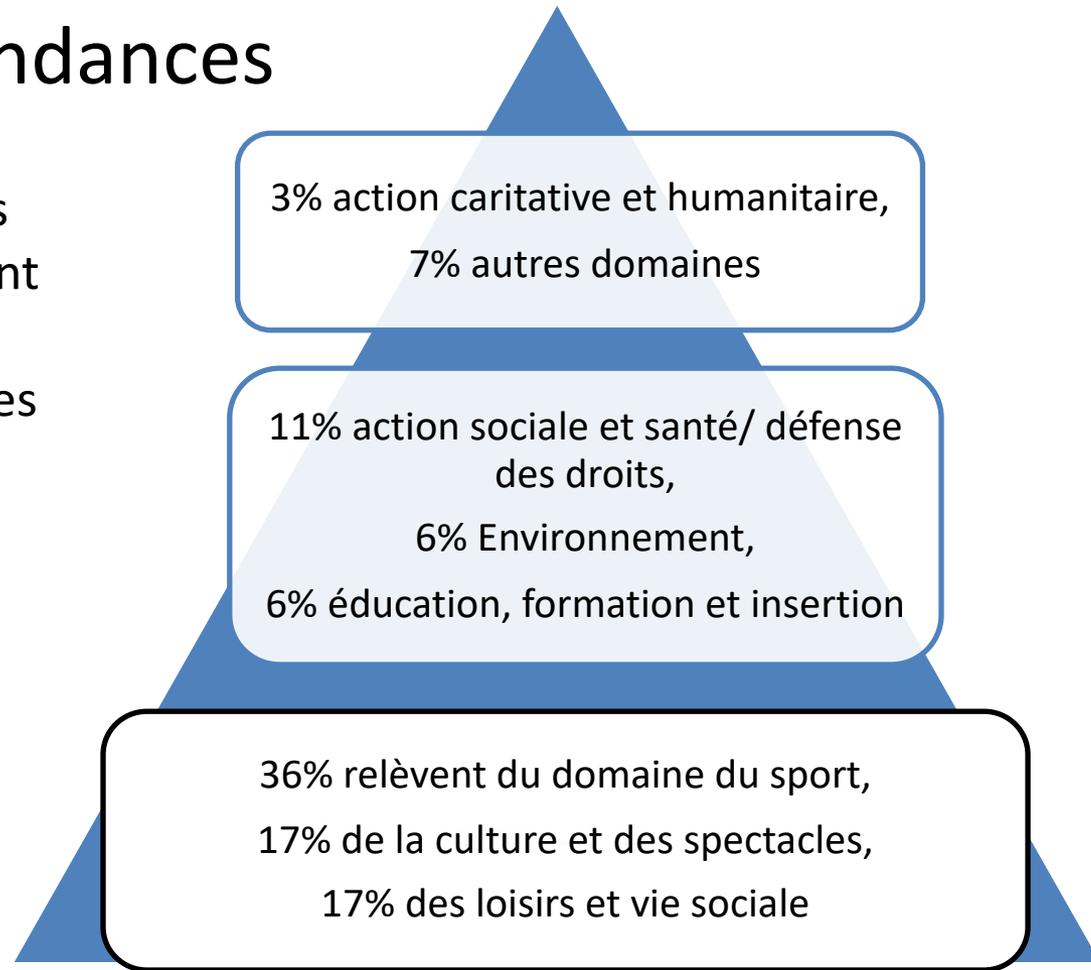
L'engagement citoyen et l'implication sont démontrés au regard des répondants à cette enquête, dont 49% des structures n'ont jamais obtenu de subventions du Conseil départemental de la Haute-Garonne,



Typologie des associations répondantes

Les grandes tendances

- 70% des responsables ayant répondu relèvent des domaines de la culture, du sport et des loisirs
- Une diversité du tissu associatif local



Profil des 612 répondants à l'enquête

Répondants : 44% de femmes et 56% d'hommes

3 grandes missions : 55% de présidents et vices présidents; 26 % de membres du CA et 19 % d'autres membres (secrétaire, chargé de mission...)

Gouvernance : 44% des femmes sont engagées depuis moins de 5 ans, alors que 43% des hommes le sont depuis plus de 10 ans.

78% des répondants ont plus de 45 ans

64% de cadres et de retraités, engagés depuis plus de 5 ans

Retraités et actifs de plus de 60 ans, engagés depuis plus de 10 ans et qui s'investissent plus de 20h par mois dans l'association

- Quand on s'engage c'est pour longtemps
- Au-delà des retraités les fonctions de responsables se révèlent peu accessibles à des CSP diversifiées
- Des actifs de plus de 45 ans devenus bénévoles plus récemment.
- Les femmes sont présentes, bien que sous-représentées. Les hommes sont 58.6 % à avoir le statut de Président de l'association contre 47 % des femmes.

Attractivité de la fonction bénévole et niveau d'engagement

2/3 des responsables associatifs le sont depuis plus de 5 ans.

Cette fonction est encore plus prenante lorsque la taille de l'association augmente : budget entre 50 000€ et 200 000€ et présence de salariés

40% des répondants affirment consacrer plus de 20h/mois à la fonction de dirigeant

Les femmes se voient moins proposer de poste de responsable associatif que les hommes (39.5%). En revanche, elles sont **50,5 % à s'être proposées.**

- S'engager est autant une initiative personnelle qu'une sollicitation de l'entourage, Si pour les hommes les deux parts sont égales, il n'en n'est pas de même pour les femmes.
- Un renouvellement de l'engagement des responsables associatifs en Haute-Garonne. 30% des bénévoles engagés depuis moins de 3 ans.
- Le niveau d'engagement témoigne d'une fonction prenante.

L'organisation et le management des associations

85%

Une organisation en président.e+ CA resserrée autour d'une équipe restreinte

94%

des associations s'appuient sur des bénévoles

40%

d'associations employeuses

56%

Ont un budget inférieur à 20 000€

27%

Ont un budget supérieur à 50 000€

Questions de genres

Le profil des associations

On retrouve davantage d'hommes dans les associations sportives (41.9% d'hommes et 27.7 % de femmes), Les femmes sont en revanche davantage présentes dans les associations culturelles, ou de loisirs et de vie sociale.

Le temps

Les femmes consacrent moins de temps à leur bénévolat que les hommes. Elles sont 34.2% à consacrer moins de 8 heures par mois contre 24.1 % des hommes. Des rapports aux temps différents probablement liés aux tâches domestiques (âge d'investissement, ancienneté dans l'association, temps passé pour l'association)

Taille de l'association

Les femmes gèrent davantage des associations avec moins de 3000 euros de budget (elles sont 25.4 % contre 19.3 % d'hommes). On les retrouve en plus faible proportion dans les associations avec des budgets importants.

Organisation

Les femmes sont davantage responsables d'associations collégiales. Elles sont effectivement 14.4 % alors que les hommes sont 9.6 %. Elles sont également plus nombreuses (76% contre 67 % des hommes) à penser pourvoir mutualiser leurs actions avec une ou plusieurs associations.

La démarche d'égalité professionnelle : entre mise en place et incompréhension

- Voici une question réellement très compliquée, à laquelle les responsables ont eu bien du mal à répondre.

Que peut-on retenir ?

- 51% des associations auraient mis en place une démarche d'égalité de genre bien évidemment un peu plus parmi les associations comportant des salariés (60%).
- 21% une démarche en lien avec le handicap

Les enseignements à en tirer : il est nécessaire de poser un diagnostic sur ces démarches et la mise en œuvre des démarches d'égalité au sein des associations.



La place des jeunes

Les jeunes très absents, un public à amener aux fonctions de responsable bénévole
Plusieurs indicateurs sont révélateurs de la place des jeunes

Les jeunes de moins de 30 ans sont presque absents des fonctions de responsable (3%), de même que les 30-45 ans (18%). S'il ne s'agit pas d'un faible intérêt à l'égard de l'étude alors on peut regretter que ces publics ne soient pas plus représentés sur ces fonctions.

Dans 54% des associations répondantes aucun jeune de moins de 30 ans n'est présent au sein des équipes dirigeantes. Lorsqu'ils sont présents, ils constituent en général moins de 10% des membres.

Les jeunes sont toutefois un peu plus présents lorsque le dirigeant à lui-même moins de 30 ans

Les pistes qui se dessinent pour
améliorer le quotidien des
responsables associatifs et bénévoles :
3 sujets clés



Mobiliser et motiver les bénévoles, au cœur du sujet

Piste 1

83% des bénévoles le sont par conviction, pour défendre une cause, et les mêmes idées ou projets que l'association

Le 1er but des responsables associatifs, à 61% est de créer du lien, de rencontrer des personnes, de transmettre, d'apprendre et s'enrichir mutuellement,

Les moments conviviaux représentent pour 60% des bénévoles une façon de favoriser l'engagement

Dans tous les cas, la communication de proximité sur le territoire, la ville, le quartier est un incontournable qu'elle soit menée par l'association en direct ou soutenue par le Conseil Départemental. On s'engage avant tout à proximité de son domicile.

Les motivations à s'engager et à rester actifs dans la vie associative

Piste
1

69% des répondants
estiment avoir des
difficultés à mobiliser
les bénévoles

Une mobilisation reste une priorité et parfois un casse-tête

- Une difficulté récurrente à mobiliser les bénévoles : de façon générale tous les répondants se montrent égaux devant cette difficulté.
- Il existe un certain effet de lassitude ou d'usure. C'est plus difficile lorsque l'on est investi depuis longtemps au sein de l'association
- Les dirigeants.es et les présidents.es d'associations employant des salariés auraient encore plus de difficultés à recruter.



Formation et accompagnement des bénévoles

Piste
2

71,64% des répondants (72% des responsables bénévoles) n'ont pas suivi de formation.

Les responsables bénévoles sont encore peu nombreux à suivre des formations (28%).

24% des dirigeants bénévoles souhaitent participer à une formation et 27% sont favorables à un accompagnement dans leur mission de responsable.

16 % des responsables associatifs indiquent qu'un des facteurs qui pourrait améliorer leur quotidien serait la formation.

58% des bénévoles ont besoin (sont demandeurs) de formation et d'accompagnement

Les besoins relatifs aux conditions d'exercice de l'activité

Piste
2

Un besoin de plus de bénévoles voire des bénévoles sur des compétences précises (technicien de production, entraîneur, animateur...)

48% des associations sont concernées. Ici aussi vu la hauteur de la demande, toutes les associations sont concernées.

Suivent les demandes relatives aux conditions d'existence ou d'exercice de l'activité : les besoins des responsables associatifs

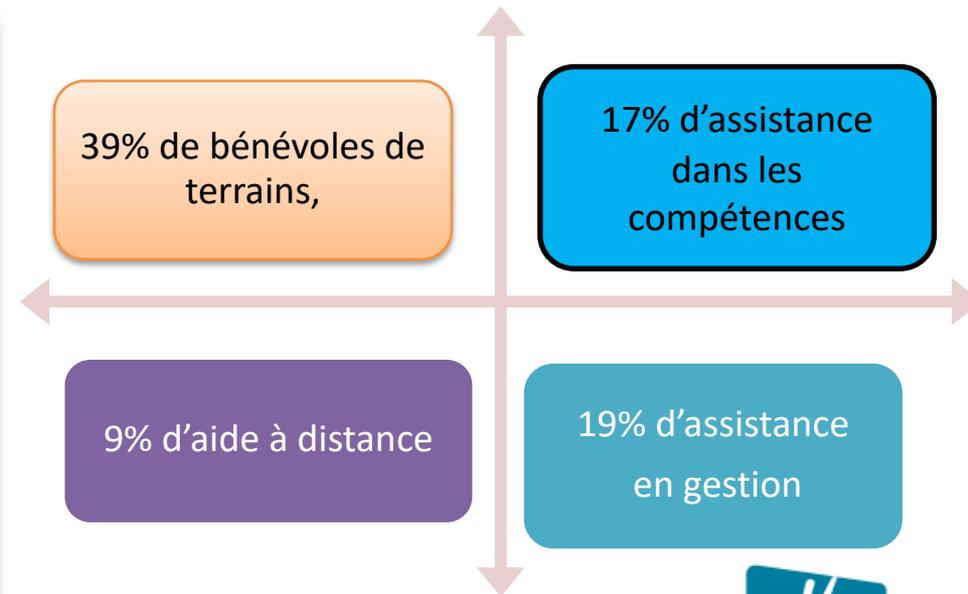
L'appui financier dont le montage de dossier de subvention, le recours au mécénat, au sponsoring

Les équipements : le prêt de salle ponctuel pour des réunions, des rencontres ; la mise à disposition permanente de locaux, la facilitation à trouver des salles...

La mise à disposition ou le prêt de matériel : photocopie, impression, vidéoprojecteur, équipement spécifique lors d'événements...

Quelques demandes de logiciels de gestion ou de logiciels libres.

On ne note pas de demande sur le travail à distance, les visioconférences vont sans aucun doute se développer à l'avenir pour faire vivre la vie associative. Le contexte sanitaire de 2020 pourtant grandement développé le télé bénévolat et l'accroissement de l'utilisation des outils

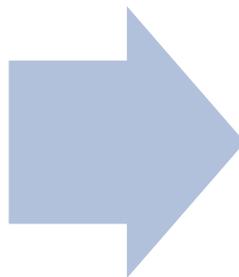


La mutualisation, une solution à conforter

Un vrai plébiscite

Piste 3

70% des responsables associatifs se disent prêts à la mutualisation. Ils se montrent encore plus décidés à mutualiser avec d'autres associations sur le sujet de la formation.



Au-delà de l'intérêt réel, il s'agit peut-être de favoriser la mise en œuvre ou de l'organiser.

L'appui en compétences, un besoin et récurrent

Piste 3

La demande concerne toutes les associations, à plus forte raison si elles comportent des salariés. Il s'agit là d'un socle, d'une action de soutien indispensable.

- Le principal enjeu est de savoir comment apporter de la compétence dans les associations.
- Si des pistes sont connues : accompagner massivement le recours à la formation, favoriser les échanges de pratiques, au sein d'un même champ de compétences ou transverses, l'enjeu est comment les amplifier, en faire profiter le plus grand nombre d'associations ?



Les ateliers à travailler avec vous

I- Formation et accompagnement des bénévoles

Inscrivez-vous sur <https://www.haute-garonne.fr/#>

II- Les motivations à s'engager et à rester actifs dans la vie associative

Inscrivez-vous sur <https://www.haute-garonne.fr/#>

III- La mutualisation de compétences, de bénévoles, de matériels, de locaux, une solution à conforter

Inscrivez-vous sur <https://www.haute-garonne.fr/#>



Merci pour votre attention

Temps d'échanges

Diaporama disponible

<https://www.haute-garonne.fr/actualite/soutien-aux-associations-vers-un-plan-departemental#>

Tous renseignements utiles

Cellule Conseils en vie associative : 05 34 33 44 00

conseil.asso@cd31.fr

